# LES TROIS AXES DE L’ÉVALUATION EN TANT QU’APPRENTISSAGE

## COLLECTE DE PREUVES D'APPRENTISSAGE

Le personnel enseignant utilise une variété de stratégies d'évaluation afin de susciter des résultats d'apprentissage de l'élève. Ces stratégies doivent reposer sur trois axes : *l’observation*, des *dialogues* entre l’enseignante ou l’enseignant et les élèves et les *productions des élèves*.

Le personnel enseignant peut se renseigner sur l’apprentissage des façons suivantes :

* en élaborant des tâches qui permettent aux élèves de démontrer leur apprentissage de plusieurs façons ;
* en observant les élèves en train d'accomplir des tâches;
* en préparant des questions qui permettent aux élèves d’exprimer leurs réflexions ; et
* en planifiant des périodes de conversations en petits groupes ou en classe qui permettent aux élèves d'expliquer et d'approfondir leur pensée.

Grâce à l'information recueillie, l'enseignante ou l’enseignant peut ajuster son enseignement et commenter l’apprentissage.

Les devoirs conçus pour revoir des notions ou mettre en pratique de nouveaux apprentissages peuvent aussi devenir des sources d'information qui permettent tant au personnel enseignant qu'aux élèves d'ajuster leurs stratégies pour améliorer l'apprentissage.[[1]](#footnote-1)

**CONVERSATIONS
ENSEIGNANTS-ÉLÈVES**

* Conférences
* Entrevues
* Discussions en groupe
* Discussions en classe
* Réunions de classe

**PRODUCTIONS DES ÉLÈVES**

* Représentations
* Présentations
* Tests
* Portfolios
* Travaux d'arts
* Critiques/revues
* Autoréflexion et réflexion avec ses pairs

**OBSERVATIONS**

* Discussions en groupe
* Travail indépendant
* Répétitions
* Travail quotidien

1. [*FAIRE CROÎTRE LE SUCCÈS : ÉVALUATION ET COMMUNICATION DU RENDEMENT DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT LES ÉCOLES DE L'ONTARIO*](http://www.edu.gov.on.ca/eng/policyfunding/growSuccess.pdf)*.* Première édition, 1re-12e année. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2010:43-44. [↑](#footnote-ref-1)